

# Un bilan social catastrophique : Merci Patron... pour votre départ !

PIC Marseille Provence Alpes

Marseille, le 25 octobre 2016

Les départs sont souvent des moments de tristesse et de nostalgie, mais dans certains cas le départ d'un Directeur peut être ressenti comme une délivrance ☐ Comme disait l'autre « un départ définitif, c'est un peu comme la mort : l'absent est jugé sur ses actions et ses paroles » ☐ Alors ce départ est aussi l'occasion de faire un bilan sur les méthodes de Direction et la gestion (anti)sociale d'un établissement courrier ☐ Certains bilans sont dans l'air du temps, très lourds et laissent des plaies difficiles à cicatrifier, des traces indélébiles, des souvenirs rances et une amertume tenace ☐ Alors cette décision de mutation, de réaffectation est ressentie comme une bouffée d'oxygène, un soulagement par un personnel asphyxié par les provocations, menaces et intimidations multiples de l'ancien Directeur et de ses sbires ! ☐ Si les marins disent « bon vent à ceux qui partent », on vous souhaite tempêtes et autres typhons dans les mers du SUD !

## Merci patron pour votre attention !!!

Il n'y a pas plus aveugle et sourd que celui qui ne veut ni voir, ni entendre...

Quand on croit que l'on a le monopole de la vérité et que l'on confond équité et égalitarisme, c'est tout un personnel qui subit les conséquences de choix d'organisations stupides et pathogènes.

**Merci patron** d'avoir pensé à notre santé et à notre solitude à la maison et de nous avoir demandé de travailler plus sur des régimes de travail plus intensifs, pourris et inhumains.

**Merci patron** d'avoir cru que supprimer la VSD améliorerait nos vies et nous rendrait plus heureux, envoyant tous les autres agents travailler le samedi.



caford  
www.caford.net



CHIMULUS

**Merci à ces encadrants** dévoués collabo..rateurs !!! qui vous ont suivi dans vos délires de persécution et dans votre management « à la culotte ».

**Merci patron** pour la suppression des autres brigades traditionnelles qui nous ont démontré que notre équilibre au travail et la conciliation de nos vies familiales étaient le cadet de vos soucis.

**Merci patron** de nous avoir appris que les impératifs de production et les profits de l'entreprise valaient plus que nos propres vies.

« Ma propre carrière n'a pas d'intérêt pour moi » disait Paul Valéry.  
Pour vous c'est, semble-t-il, tout le contraire.

**Merci patron** de nous avoir appris à vaincre nos peurs en cas d'incendie... Venez tous et toutes, ayez confiance, La Poste compte sur vous !!!

**Merci de votre dévouement** à renouveler notre « garde-robe » avec notamment des gilets, des tee-shirts bleus (made in Haïti), ainsi que des brassards à la symbolique douteuse...

---

## **Quand le carriérisme dépasse la considération humaine**

---

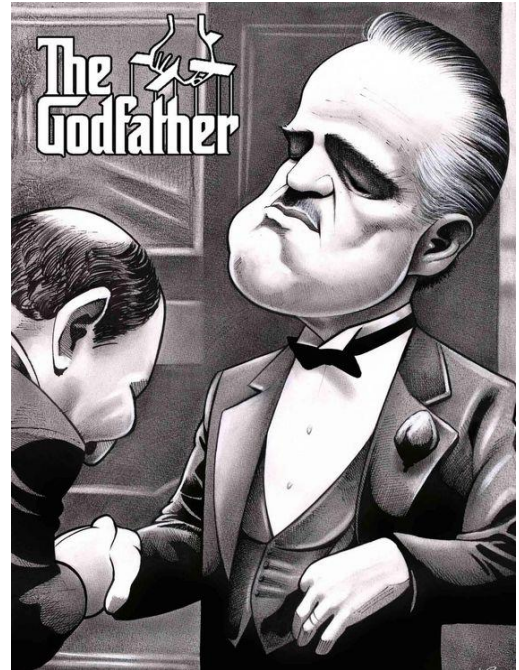
Poly-activité, précarité, licenciement à outrance font également partie du lourd passif de cette ancienne Direction.

Un peu comme si l'être humain était considéré comme une simple variable de production ou une donnée RH dépourvue de la moindre importance.

Selon le principe d'un certain Peter : « **Plus l'on monte en grade et plus l'on atteint son niveau d'incompétence** ».

Il semble que cette théorie soit totalement transposable à l'ancienne Direction de la PIC MPA.

Ces méthodes de Direction n'ont pas été sans conséquences sur la santé et l'absentéisme sur l'établissement, notamment en ce qui concerne les arrêts de longue maladie.



---

## **Libérés, délivrés et un peu d'air frais...**

---

Même si nous n'avons absolument aucun doute sur la politique que mènera le nouveau Directeur d'établissement de la PIC MPA en matière de suppressions d'emplois, nous espérons un nouveau départ et un renouveau du Dialogue et de la négociation collective sur l'établissement.

⇒ **SUD continuera son combat pour obtenir des régimes de travail permettant de ne pas oublier qu'il y a une vie après La Poste.**

⇒ **SUD s'opposera toujours aux suppressions d'emplois et au management par la peur et la répression.**

⇒ **SUD continuera de faire respecter les droits des personnels, notamment en matière de repos compensateurs, ainsi que la liberté syndicale.**

---